

qu'ils ne leur étaient inférieurs ni en intelligence ni en talents, ni en indépendance de caractère.

"Quand ils se rendent au scrutin, dit-il, ils votent pour un des candidats, et non pour le gouverneur général, comme cela s'est vu dans le Haut-Canada."

M. Lafontaine, comme orateur, était inférieur à M. Baldwin et à M. Aylwin, parce qu'il n'avait pas dans le débit ni cette chaleur ni cette vivacité de langage qui ont l'effet de tenir constamment l'auditeur en haleine, mais aucuns discours ne contenaient plus d'idées justes, plus de bon sens, plus de saine logique que les siens.

Le discours que M. Chauveau fit dans cette circonstance, et que nous pouvons appeler son début, quoiqu'il eût déjà pris la parole sur la question du choix de l'orateur, se remarquait par une grande pureté de langage, une propriété et une justesse d'expression qu'on rencontre rarement dans les débats parlementaires. Il repassa chaque paragraphe de l'adresse, et les commenta l'un après l'autre, avec verve et logique, et sans sortir des bornes de la modération.

A ce sujet, le correspondant du *Journal de Québec* s'exprimait ainsi :

"Le début de M. Chauveau a été beau et admiré de tout le monde. Il a été pur comme toujours, riche par la parole et par la pensée."

"M. Drummond, disait le même correspondant, a répondu au procureur général Smith, et de sa parole vraiment éloquent, parfois sarcastique, il a fauché sans pitié les imprudentes bravades de son adversaire. C'est un beau talent qui joint la richesse de l'imagination irlandaise à la froide raison de l'Allemand."

Pour nous qui avons assisté aussi au début de M. Drummond, nous devons dire que ses commencements ne répondirent pas tout à fait à l'attente de ses admirateurs. Absorbé jusque là par l'exercice de sa profession, il n'avait donné que peu de temps à l'étude de la politique, et n'avait pas suivi assez attentivement l'histoire législative et parlementaire. Ses discours manquaient de substance. Il ne fut pas longtemps toutefois avant de remédier à ce défaut.